



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 12 mai 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion avec les acteurs de la viande bovine :

Stéphane LE FOLL fixe des objectifs et attend un sursaut collectif de la filière

En réponse à la demande de la Fédération Nationale Bovine (FNB) mobilisée en raison de la situation économique des éleveurs de bovins allaitants, Stéphane LE FOLL a réuni, ce mardi 12 mai, les acteurs de la filière.

Face au constat d'un décrochage des prix payés aux producteurs par rapport à d'autres pays européens comparables, le ministre a fixé un certain nombre d'objectifs à la filière pour redonner des perspectives aux éleveurs qui connaissent actuellement une situation économique difficile.

Le plan de contrôle demandé par le ministre et conduit par FranceAgriMer sur le système des cotations et dont les conclusions seront connues prochainement, permettra d'objectiver la situation et de corriger les éventuelles dérives pour que les cotations reflètent fidèlement l'état du marché.

Une mission sera diligentée de façon à évaluer l'impact de l'étiquetage des viandes en libre-service dans la grande distributionⁱ sur les achats du consommateur et les politiques d'achat des enseignes auprès des abatteurs.

Stéphane LE FOLL, convaincu des potentialités de la filière en appelle à un sursaut collectif d'une filière qui doit impérativement s'organiser afin de répondre aux attentes des consommateurs mais également pour saisir de nouvelles opportunités tant sur le marché intérieur qu'à l'export.

Le ministre soutient le souhait de la filière d'une amélioration qualitative qui devra se traduire dans le cadre du cahier des charges Viande bovine français sous la responsabilité de l'interprofession.

Il a rappelé la pleine mobilisation du ministère pour l'ouverture de nouveaux marchés à l'export et compte sur la responsabilité des professionnels pour conquérir de façon durable de nouveaux marchés. Stéphane LE FOLL a d'ailleurs annoncé la nomination d'un inspecteur général dédié à ces problématiques d'export. Le Ministre a rappelé que cette organisation était également nécessaire pour permettre aux producteurs français de remporter les appels d'offre en restauration collective.

Le ministre a donné rendez-vous à l'ensemble de la filière dans un mois. Il attend des propositions concrètes et en appelle à la responsabilité de chacun.

ⁱ Un accord interprofessionnel de janvier 2015 a revu dans un objectif de simplification la dénomination des morceaux proposés au consommateur et donnant d'autres informations telles que le mode de cuisson et le niveau de tendreté.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; 06 66 04 55 17, cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11